CSE : ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

CSE de moins de cinquante salariés : exercer le mandat, réclamer et dialoguer

Dans les entreprises de petite taille, les élus du CSE exercent leur mandat sans commission, avec peu d'heures de délégation et souvent sans prédécesseur pour transmettre les usages. Les réunions s'installent dans l'improvisation : réclamations mal formulées, absence de trace écrite, sujets de santé et de sécurité traités au coup par coup. Cette journée pose l'essentiel du mandat : attributions du comité dans les entreprises de cette taille, préparation et tenue des réunions, formulation des réclamations, relations avec l'employeur et avec les salariés. Elle donne des repères immédiatement utilisables dès la réunion suivante.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 350 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus titulaires et suppléants nouvellement désignés au CSE dans une entreprise de petite taille.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Délimiter les attributions du comité dans les entreprises de moins de cinquante salariés
- Utiliser les heures de délégation et les moyens du mandat sans risque de contestation
- Préparer une réunion et formuler des réclamations écrites exploitables
- Consigner les échanges et assurer le suivi des réponses de l'employeur
- Orienter un salarié en difficulté vers le bon interlocuteur

03 Programme détaillé

M1 Le mandat et ses moyens

- Savoir ce que l'on peut faire
- Attributions du comité dans les entreprises de petite taille
- Rôle du titulaire du suppléant et durée du mandat
- Heures de délégation déplacements et liberté de circulation
- Protection de l'élu et obligations de discrétion
- Relations avec l'inspection du travail et les services de prévention
- À retenir : Un mandat mal utilisé se conteste : la traçabilité protège l'élu autant que le salarié.

M2 Réunions et réclamations

- Structurer l'échange avec l'employeur
- Périodicité convocation et construction de l'ordre du jour
- Rédaction des réclamations individuelles et collectives
- Registre des demandes et réponses de l'employeur
- Préparation collective entre élus avant la réunion
- Comportement à tenir en cas de désaccord
- Cas pratique : Le groupe transforme trois plaintes orales de salariés en réclamations écrites recevables.

M3 Santé sécurité et relation aux salariés

- Traiter les sujets qui ne peuvent pas attendre
- Repérage des situations de danger et alerte de l'employeur
- Accompagnement d'un salarié lors d'un entretien
- Recueil des remontées et confidentialité
- Communication des travaux du comité au personnel
- Mise en situation : Un participant alerte l'employeur sur une situation dangereuse constatée dans un atelier.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 350 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr